



Luc Schuiten 3,3,18

Tiré à part du Forêt.Nature n° 150, p. 42-52

UNE AGORA CITOYENNE POUR SAINT-MICHEL-FREYR : COMMENT CO-CONSTRUIRE UN MODÈLE PARTICIPATIF POUR LA GESTION DE LA FORÊT ?

Charlotte Bréda, Dorothée Denayer, Pierre M. Stassart, François Mélard (SEED, Arlon Campus Environnement, ULiège)



Une Agora citoyenne pour Saint-Michel-Freyr : comment co-construire un modèle participatif pour la gestion de la forêt ?

Charlotte Bréda | Dorothée Denayer | Pierre M. Stassart | François Mélard

Socio-Économie Environnement Développement (Arlon Campus Environnement, ULiège)

Comment intégrer à la fois les attentes citoyennes et celles des professionnels et utilisateurs habituels de la forêt ? Par son rôle de laboratoire, le projet Saint-Michel-Freyr propose un protocole de participation innovant dans la gestion d'un massif forestier.

RÉSUMÉ

Dans le cadre du projet de gestion différenciée de la forêt de Saint-Michel-Freyr, une Agora citoyenne sera mise en place. Sa mission sera de proposer des orientations et des actions (partenariats, événements, aménagements...) et d'intégrer la participation citoyenne dans les trois axes du Master Plan qui guidera la gestion à venir du territoire. Quelle forme donner à cette Agora ? Qui participera et à quels aspects ? Quel sera le pouvoir d'une telle instance ?



Qu'en est-il des autres acteurs du territoire, ceux qui sont historiquement présents et actifs et ceux qui voudraient s'y investir ? Pour répondre à ces questions et dépasser la participation de façade, l'équipe de projet de Saint-Michel-Freyr collabore avec une équipe de chercheurs en sciences sociales de l'Université de Liège, spécialistes des questions d'environnement et de sciences citoyennes. La méthode inédite de participation et ses enjeux qui vont au-delà du projet ardennais sont présentés en détails dans cet article.

Ce 21 mars 2019, une trentaine d'acteurs impliqués sur le territoire de Saint-Michel-Freyr se sont réunis au cœur de la forêt pour discuter du projet de gestion différenciée de la forêt de Saint-Michel-Freyr. Si une partie d'entre eux avait déjà rencontré le directeur du projet, Gérard Jadoul, la réunion qui s'est déroulée au CRIE du Fourneau Saint-Michel avait pour ambition de discuter d'un aspect particulièrement innovant du projet : la participation de ces acteurs du territoire* à la création d'une Agora citoyenne. La rencontre a été co-organisée par l'équipe de projet Saint-Michel-Freyr et l'équipe de chercheurs du projet de sciences citoyennes Trial de l'Université de Liège. Cette collaboration entre les deux projets n'est pas le fruit d'un hasard mais plutôt le croisement d'un ensemble de facteurs qui seront présentés dans cet article.

Le projet de gestion différenciée de la forêt de Saint-Michel Freyr (SMF) s'inscrit dans une démarche de participation citoyenne. La dynamique du projet repose notamment sur la mise en place d'une Agora citoyenne qui interviendra dans ses actions et orientations. Cette future Agora, sa composition, ses responsabilités, son positionnement dans la structure de gouvernance du projet SMF, constituent précisément l'objet de la recherche auquel s'attelle l'équipe du projet Trial du SEED**. L'enjeu pour Trial est de mettre en place un modèle de participation qui soit légitime et qui permette aux citoyens de construire des propositions inédites, de valoriser les savoirs, les expériences et les pratiques présentes sur le territoire de la forêt mais aussi qu'ils accèdent aux chapitres auxquels ils n'ont habituellement pas voix.

* Les « acteurs du territoire » sont des organismes, associations, parties-prenantes, administrations, institutions publiques, qu'ils soient historiquement présents ou qu'ils aient récemment manifesté un intérêt. Les organismes représentés étaient les suivants : DNF, Pairi Daiza Foundation, Conseil de gestion des chasses de la Couronne, Domaine du Fourneau Saint-Michel, Unité de Gestion cynégétique du Massif forestier de Saint-Hubert, CRIE du Fourneau Saint-Michel, La Grande forêt de Saint-Hubert, Gembloux Agro-Bio tech (ULiège), RND, Société Royale Forestière de Belgique, Forêt. Nature, WWF, Natagriwal, Contrat Rivière Lesse, Ardenne & Gaume.

** L'Université de Liège sur son campus d'Arlon a été sélectionnée par le Fonds de la Recherche Scientifique (FNRS) afin d'expérimenter une méthode de recherche transdisciplinaire qui permettrait de créer un Institut Eco-citoyen sur le territoire de la province de Luxembourg. Trial (Transdisciplinaire Research Intervention Anchored in Luxembourg) est un projet de recherche financé par le FNRS dans le cadre de financement stratégique WISD (Walloon Institute for Sustainable Development) pour une durée de quatre ans (2017-2021). Le projet est porté par deux institutions universitaires : l'Université de Liège et l'Université catholique de Louvain. Il bénéficie de partenariats ponctuels comme par exemple lors de l'organisation d'événements tels que le Forum citoyen ou le Conseil Consultatif des acteurs de la Province.

Les sociologues et anthropologues du SEED (ULiège) proposent une expérience méthodologique sur le principe de co-construction de la participation citoyenne par la production, le partage et la valorisation des connaissances du territoire.

La proposition formulée ci-dessous est le résultat du travail de l'équipe du projet Trial. Elle articule ses objectifs propres et de ceux du projet SMF tels qu'ils sont présentés dans le contrat de Gestion du Domaine Saint-Michel-Freyr passé avec la Région wallonne consécutif au projet déposé par la Pairi Daiza Foundation suite à l'appel à candidatures.

Une « forêt démocratique » au cœur de la recherche scientifique

Les grandes lignes du projet de recherche Trial

« Quelles sciences citoyennes pour un territoire durable ? » est la question à l'origine du projet de recherche Trial⁶. Pour répondre à cette question, l'équipe du projet Trial va expérimenter une méthode selon une démarche qualifiée de « transdisciplinaire »*. La perspective transdisciplinaire permet de rassembler des citoyens, des scientifiques de différentes disciplines (écologie, foresterie, anthropologie...), des gestionnaires, des acteurs politiques, économiques, associatifs liés à la province de Luxembourg afin de partager des connaissances et d'en produire de nouvelles qui ont pour but de résoudre un problème, transformer ou inscrire une situation dans une perspective durable. Pour y parvenir, les participants doivent déterminer ensemble

la question de recherche, le protocole, la collecte de l'information, son interprétation, et la valorisation de ses résultats.

L'objectif du projet Trial est double :

1. D'une part, il s'agit d'expérimenter une méthode scientifique pour co-produire des connaissances concrètes et pertinentes sur des problèmes environnementaux de la province de Luxembourg afin qu'elles contribuent à un territoire plus durable.
2. D'autre part, il s'agit de concevoir un Institut Eco-citoyen en Luxembourg belge dans lequel la méthode pourrait se perpétuer de manière durable sur d'autres problématiques environnementales.

Pour atteindre cet objectif, une des premières étapes a consisté en l'identification de l'étude de cas qui allait permettre de mener l'expérience.

Un forum citoyen choisit une forêt mais pas seulement...

En 2017-2018, une première enquête exploratoire a été menée afin d'identifier trois thématiques potentielles à partir desquelles mener cette expérience avec la garantie qu'elles respecteraient les enjeux, les objectifs, les contraintes et les valeurs du projet

* La transdisciplinarité est « une approche de recherche critique et réflexive qui relie les problèmes de sociétés et scientifiques ; elle produit une connaissance nouvelle par l'intégration de points de vue scientifiques et extra-scientifiques ; son but est de contribuer à la fois aux progrès sociétaux et scientifiques »⁴.



Encart 1. Le projet « Saint-Michel-Freyr »

G rard Jadoul | Ma t  Loute
Pairei Daiza Foundation

En juin 2017, la R gion wallonne lan ait un appel   projets en vue d'exp rimer un nouveau mode de gestion de la for t, orient e prioritairement sur la conservation de la nature comme catalyseur d'un d veloppement touristique raisonn .

Suite   un rapport universitaire qu'il avait command  en amont de cet appel   projet, c'est sur la for t domaniale de St-Michel-Freyr que le Gouvernement wallon a d cid  de tenter ce partenariat public-priv .

Ce projet innovant s'inscrit dans le droit fil et en rebond de la vision du roi Baudouin, mise en  uvre d s 1982,   l'initiative du Conseil de gestion des Chasses de la Couronne de Saint-Michel-Freyr et de l'Hertogenwald et pr sid  alors par Evence Copp e.

Pour la R gion wallonne il s'agit aujourd'hui, dans cette m me for t, de promouvoir :

- La valorisation de la gestion foresti re durable r alis e par le DNF.
- La sensibilisation du grand public aux enjeux communs de la biodiversit  et du r chauffement climatique.
- L'acc s   un tourisme raisonn  pour partager le caract re exceptionnel de cette for t.
- La mise en place d'un laboratoire int gr .

Le projet remis par la Pairei Daiza Foundation a  t  retenu   l'issue des travaux du comit  de s lection. Il a  t  sign  par la R gion wallonne et la Pairei Daiza Foundation en juin 2018.

Dans son d p t de candidature, la Fondation proposait diff rents objectifs, r pondant au mieux aux attentes exprim es par le Gouvernement wallon.

Il s'agit en premier lieu de renaturer le massif forestier de la Domaniale de Saint-Michel. En restaurant les milieux forestiers, leur naturalit  et leur capacit    s'adapter aux changements futurs. En r habilitant et restaurant les milieux ouverts et leur int gration dans le paysage forestier. Et en mettant en lumi re des esp ces foresti res embl matiques, telles que la cigogne noire, la chouette de Tengmalm, la chouette chev chette, le grand corbeau, l'engoulevent, les pies-gri ches grise et  corcheur, la martre, le castor, le blaireau... mais aussi le monde de l'invisible : insectes du bois mort, faunule du sol...

Il s'agit ensuite de valoriser le massif forestier de Saint-Michel-Freyr par un tourisme  pars en enrichissant la vision de la for t et en promouvant un tourisme diffus   haute valeur ajout e.

Il s'agit enfin d'un projet de d veloppement territorial au travers une valorisation  conomique des productions

foresti res de qualit . Cet objectif devant  tre rencontr  via le d veloppement d'une gestion sylvicole proche du cycle naturel, favorisant la biodiversit  et s'adaptant aux changements futurs, ainsi que la valorisation locale des biens forestiers   haute valeur ajout e.

La traduction des grands axes de ce projet novateur se fera au travers d'un Master plan qui illustrera la vision et les attentes de la soci t  sur cette for t d j  riche d'exp riences et de r alisations, pour certaines anciennes.

Ce Master plan reprendra les grands axes de la vision du d veloppement territorial et la mani re d'impl menter ces actions sur le terrain. Il les r partira spatialement au travers d'une cartographie des diff rents p les d'activit s.

Une fois ce Master Plan adopt  (fin 2020), il sera d clin  en plans op rationnels sp cifiques :

- l'expression de la naturalit  de cette for t,
- la valorisation d'exp riences en for t,
- la gestion durable des ressources.

Le projet sera accompagn  par un comit  de suivi charg  de mesurer la coh rence entre le projet tel que d pos    la R gion wallonne et les actions de terrains. Il s'en assurera au travers d'indicateurs mesurant l' tat de fonctionnement biologique de la for t, la satisfaction des attentes des usagers et la hauteur des revenus directs et indirects g n r s par la for t et r investis en elle.

Le Gouvernement wallon a cr  , pour garantir le fonctionnement de ce projet, un fonds budg taire approvisionn  par les revenus des ventes de bois et de la venaison issus de la surface de la Domaniale.

Une Soci t    finalit  sociale sera  galement cr  e, au c ur m me du projet, qui permette d'y loger l'ensemble des nouvelles activit s  conomiques et, sur base volontaire, de valoriser les services  cosyst miques rendus par la for t aux diff rents acteurs de la soci t  (entreprises, citoyens...).

Au quotidien, le projet est g r  par une  quipe issue tout   la fois du Cantonnement de Nassogne du D partement de la Nature et des For ts (Ing nieur chef de cantonnement, agents de triages et ouvriers domaniaux) et de la Pairei Daiza Foundation.

La gouvernance du projet en elle-m me se veut innovante. Des balises claires le cadrent : la for t est et reste soumise au r gime forestier, elle est g r e par le SPW (DNF), elle est accessible au public dans le cadre du Code forestier.

  l'int rieur de ce cadre, le projet entend se d velopper au travers une dynamique citoyenne.

C'est bien la logique de l'Agora qui est le c ur m me de cet article.

scientifique. Les sujets explorés étaient : « les risques industriels et la relation avec les riverains », « la gestion des espèces animales controversées » et « la gestion durable et intégrée de la forêt ». L'enquête s'est d'une part concentrée de façon approfondie sur les diverses connaissances et expériences disponibles ou à produire pour résoudre une situation problématique liée à chaque thématique. Mais d'autre part elle a également identifié le potentiel de transformation, c'est-à-dire la marge de manœuvre existante pour opérer un changement dans les relations entre les acteurs et à la situation. Cette démarche d'enquête exploratoire a donc permis aux chercheurs de donner leur avis scientifique sur les thématiques.

Durant cette première étape, il est apparu que le choix de la thématique devait revenir aux citoyens. La co-construction étant une des valeurs clés du projet. Néanmoins, il ne suffit pas d'organiser un simple vote pour qualifier la démarche de participative et co-construite. Il s'agit de permettre aux citoyens de devenir la force de proposition d'une thématique et de choisir à la lumière de leurs compétences, de leurs savoirs spécifiques, de leurs intérêts, de leurs expériences et de leurs envies. Cette perspective s'est traduite par la mise en place de deux événements adressés aux acteurs et citoyens de la province de Luxembourg. Au mois de mai 2018, un Conseil consultatif des acteurs de la Province a rassemblé une trentaine d'acteurs économiques, associatifs, politiques et administratifs de la province. À partir du rapport de l'enquête exploratoire, ils ont contribué à nourrir le contenu des thématiques par l'identification des enjeux concernant les trois thématiques. Une synthèse co-rédigée par les participants a ensuite été transmise aux citoyens qui ont participé au Forum citoyen organisé au mois de juin 2018.

Lors du Forum, les citoyens se sont vu confier une double mission : (1) formuler des critères citoyens pour accompagner la réflexion des chercheurs sur les priorités en termes de production de savoirs nouveaux sur des enjeux d'environnement, (2) mobiliser ces critères pour identifier une thématique de travail prioritaire pour tester de nouvelles méthodes transdisciplinaires.

Au terme de la journée, chaque participant a voté et rédigé un avis individuel argumenté sur son choix. La gestion durable et intégrée de la forêt a été désignée comme thématique de travail pour la recherche Trial. La démarche s'est révélée particulièrement intéressante notamment pour les connaissances produites tant sur les manières dont les compétences citoyennes furent mobilisées pour déterminer des critères que sur le contenu de ces choix comme révélateurs d'enjeux, d'intérêt et d'attachements.

La proposition des chercheurs était que, si le thème de la gestion durable et intégrée de la forêt était retenu, il s'agirait de travailler sur le cas du projet de gestion différenciée de la forêt de Saint-Michel-Freyr. Ce cas représente en effet une situation particulièrement opportune et pertinente, notamment pour la valorisation de multiples connaissances, la production d'une connaissance nouvelle par l'implication de nouveaux acteurs et un potentiel de transformation élevé par un modèle de gestion innovant qui doit être co-construit. Cependant, la création d'une Agora citoyenne dans le projet SMF est une volonté tant de la Région wallonne que de la Pairi Daiza Foundation. Cette exigence n'est pas une démarche familière dans la gestion des forêts en Wallonie. Dans une perspective de durabilité et d'innovation, l'enjeu est suffisamment important pour concevoir une méthode de participation qui s'appuie sur les valeurs du projet et sur les dynamiques spécifiques à ce territoire. De plus, SMF veut réaffirmer l'idée de la « forêt laboratoire » qui serait ouverte aux scientifiques et qui est l'héritage de la volonté du Roi Baudouin lorsqu'il a mis à disposition cette forêt domaniale. C'est donc un croisement de circonstances, de temporalités, de valeurs et d'intérêts qui ont permis d'établir une synergie entre le projet SMF et Trial.

Si cette connexion a été reconnue par les citoyens à travers le choix qu'ils ont formulé, la forêt a également été associée à de nouvelles dimensions que les chercheurs devront prendre en compte dans leur démarche. Les critères principaux qui ont été mobilisés dans ce choix sont les suivants :

- Le sujet a-t-il du potentiel en termes de transformation des pratiques de gestion vers plus de démocratie ?
- Y a-t-il beaucoup de connaissances innovantes à produire ou à valoriser ?
- Y a-t-il des opportunités concrètes pour que les citoyens participent à cette production de savoirs ?

L'analyse des critères et des avis argumentés témoigne du ressenti selon lequel la gestion de la forêt leur échappe car serait inscrite dans des pratiques conventionnelles, anciennes et relativement opaques dictées par des acteurs institutionnels, scientifiques et associatifs. Pourtant, la forêt est également identifiée par les citoyens comme une ressource majeure du territoire non pas en termes exclusivement économique mais en termes de patrimoine symbolique, paysager et identitaire. Les citoyens qui ont choisi la forêt envisagent le projet SMF comme une opportunité unique d'ouvrir la gestion de la forêt aux compétences et aux intérêts des citoyens et pour qu'une recherche transdisciplinaire alimente une gestion plus démocratique et plus durable de ces territoires. Cette thématique a également été perçue comme étant positive, prospective et porteuse d'espoir.

En plus de ces exigences citoyennes, la thématique de la forêt doit par ailleurs intégrer les enjeux identifiés par le Conseil consultatif des acteurs de la province*.

La participation dans Saint-Michel-Freyr : pour qui ? Pour quoi ? Et comment ?

La seconde étape du projet Trial (de juillet 2018 à juin 2020) est de mettre en place ce travail collectif entre les citoyens, les scientifiques et les acteurs du monde de la forêt. L'équipe Trial accompagnera le processus de conception et d'expérimentation de participation citoyenne dans SMF de manière active et engagée. Afin de faciliter les rencontres et garantir un usage optimal des outils d'intelligence collective, l'équipe projet collabore avec l'équipe Ressort de la Haute École Robert Schuman à Libramont.

Cette phase 2 du projet Trial a d'abord fait l'objet d'une seconde enquête exploratoire afin de comprendre de manière plus précise comment le projet Trial, avec ses enjeux propres, allait pouvoir travailler au sein du projet Saint-Michel-Freyr : avec quelles situations, quels acteurs et quelles histoires du territoire mais aussi avec quels enjeux pour le projet SMF et d'évaluer la place et le rôle de chacun.

Cette phase de « familiarisation » et d'adaptation a permis à l'équipe Trial de concevoir une méthode participative pour la mise en place d'une Agora citoyenne mais aussi pour impliquer les acteurs du territoire. L'objectif final de cette collaboration est d'aboutir à l'intégration dans le Master Plan** des principes de la participation citoyenne.

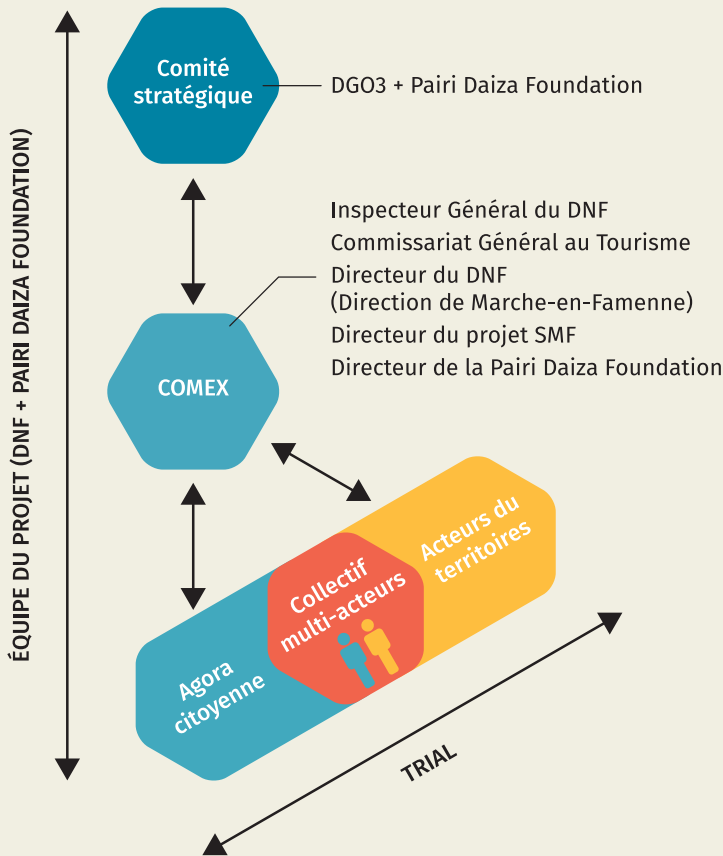
Pour concevoir la participation citoyenne, deux groupes d'acteurs vont être mis en place :

- une Agora citoyenne qui rassemblera un échantillon de citoyens,
- un collectif multi-acteurs qui réunira des représentants de l'Agora et des acteurs du territoire de Saint-Michel Freyr.

* Ces enjeux ont été conçus en quatre axes : la gestion intégrée valorisant la diversité des savoirs, la forêt comme un bien, la forêt comme un service, la forêt comme un bien commun. À ces axes s'ajoutent des points d'attention transversaux dont l'emploi, la biodiversité ou encore la cohabitation avec les autres espèces.

** Le Master plan (plan directeur) est l'instrument qui détermine les orientations générales et les actions à mener dans le projet de gestion différenciée de la forêt domaniale de Saint-Michel-Freyr. Il devra être défini 2 ans après la signature du contrat de gestion signé entre la Région wallonne et la Pairi Daiza Foundation, c'est-à-dire au mois de juin 2020. Il s'agit d'un outil dynamique qui pourra être adapté progressivement.





Cette organisation des rencontres en deux espaces distincts a été conçue pour anticiper des problèmes récurrents dans les projets participatifs. C'est le cas notamment des rapports de force qui constituent un des facteurs d'échec des projets transdisciplinaires³.

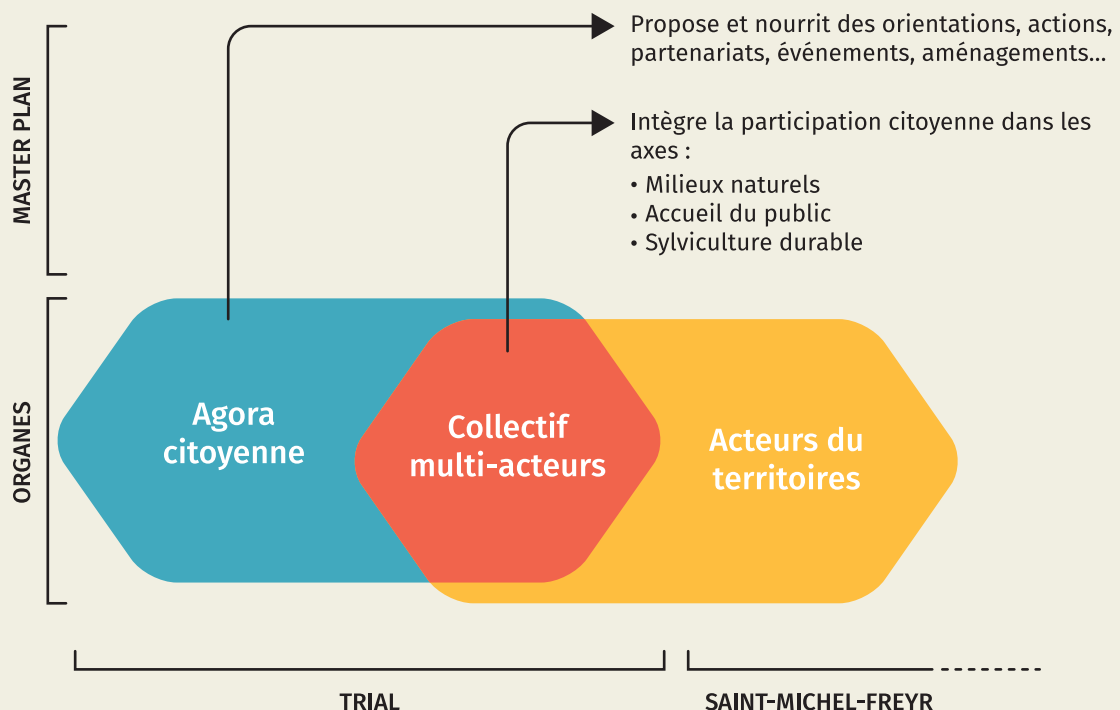
L'Agora citoyenne : La nécessité de constituer un collectif exclusivement composé de citoyens répond au besoin de créer un lieu favorable à l'expression citoyenne où ils pourront s'outiller, échanger des expériences et des savoirs ainsi que renforcer leur sentiment de légitimité. Ceci afin de porter un avis construit et robuste dans d'autres arènes où il sera discuté avec d'autres acteurs du territoire et des parties-prenantes du projet.

C'est donc dans l'idée de construire une posture forte et capable de situer les compétences des citoyens que l'Agora sera mise en place. Elle permettra de garantir un cadre sécurisé et fiable où l'expression et l'échange seront stimulés pour réduire les rapports de force même si les intérêts divergent.

Dans ce cadre, l'Agora réalisera une « enquête citoyenne » pour construire une vision de la participation à la gestion de la forêt Saint-Michel-Freyr qui sera inscrite dans le Master Plan (2020) du projet de gestion différenciée de deux manières : par la proposition d'orientations et d'actions citoyennes

Figure 1. Schéma de la collaboration SMF-TRIAL pour la co-construction et la contribution d'une Agora citoyenne au projet Saint-Michel-Freyr.

Figure 2. Schéma des contributions de l'Agora et du Collectif Multi-acteurs pour une participation citoyenne dans la gestion de la forêt de Saint-Michel-Freyr.



concrètes sur le territoire et par l'intégration de la participation citoyenne dans les trois axes du Master plan.

Le **collectif multi-acteur** rassemble des représentants de l'Agora citoyenne et des acteurs du territoire, qu'ils soient déjà présents pour des raisons historiques ou d'autorité tels que le CRIE du Fourneau Saint-Michel ou le Conseil de gestion des chasses de la couronne ou qu'ils aient manifesté un intérêt récent pour le projet, comme c'est le cas du WWF, par exemple. La plupart de ces acteurs mènent déjà des projets à Saint-Michel-Freyr. Ils ont une connaissance et une expérience spécifique du territoire qu'il s'agit de valoriser par une contribution aux trois axes qui déterminent le projet (milieux naturels, accueil du public et sylviculture durable).

Selon leurs intérêts et expertises, les acteurs du territoire présents au sein du collectif multi-acteurs seront appelés à co-construire la participation citoyenne à deux niveaux. D'une part, ils seront susceptibles d'intervenir au sein de l'Agora pour présenter des aspects singuliers du territoire forestier et de sa gestion. D'autre part, ils contribueront au travail réalisé dans le cadre du collectif multi-acteurs pour donner une place à la participation citoyenne dans les trois axes du Master Plan. Cette participation citoyenne devra

y être négociée pour chacun des axes. Plusieurs pistes peuvent être envisagées. La participation peut être cantonnée à des sous-thématiques pour chacun des axes (par exemple, pour l'axe « accueil du public » : le type d'activités, les espaces accessibles, les infrastructures ou encore les conditions d'accès). Elle peut être également définie selon des principes d'implication de l'Agora (par exemple : les citoyens doivent être consultés pour tous les projets qui ont un impact sur la circulation du public).

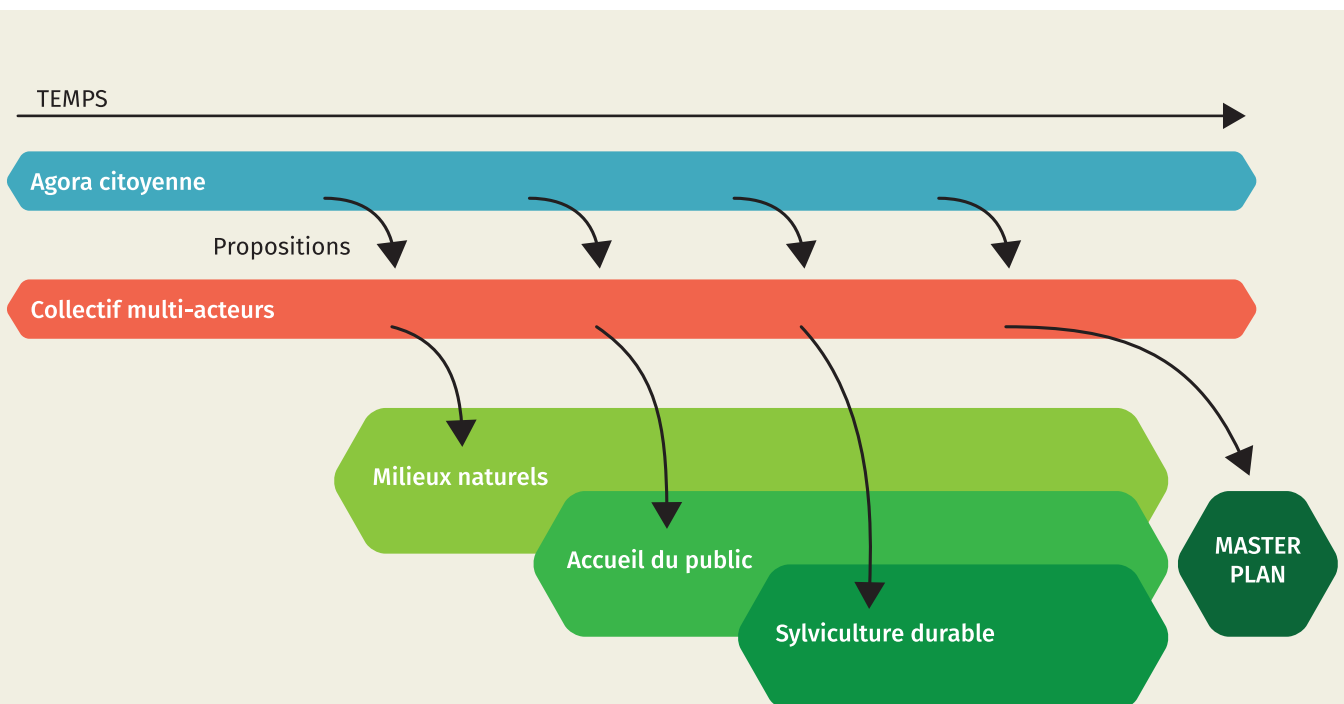
Discussions et apprentissages

La forêt de Saint-Michel-Freyr dans laquelle le projet de gestion différenciée va se développer est chargée d'histoires, de projets, d'acteurs, de savoirs qu'il faut connaître, comprendre et valoriser. La première rencontre avec les acteurs du territoire a déjà fait apparaître des intérêts diversifiés pour le projet, elle a également permis de partager des questionnements, des envies et des craintes qui peuvent être traduits en trois grandes recommandations qui ont émergé des discussions.

L'espace-temps de la forêt

« Quand on explique que cet arbre est le résultat d'un gland tombé à la révolution française, cela force la ►►►

Figure 3. Organisation du travail de l'Agora citoyenne et du Collectif multi-acteurs de juin 2019 à juin 2020.



Encart 2. L'Agora citoyenne

Qui ?

Pour réaliser un travail qualitatif approfondi, ce type de démarche demande une implication forte et longue des participants. Pour le permettre l'Agora citoyenne doit être composée d'un nombre limité de membres (entre dix et trente personnes maximum). Le travail attendu nécessite en effet un engagement citoyen d'environ un an : de mai 2019 à juin 2020. Des projets citoyens pourront déjà voir le jour durant cette première année de travail.

Afin de sélectionner les membres de l'Agora citoyenne, l'équipe a choisi d'utiliser la technique du tirage au sort. La constitution de cet échantillon sera réalisée par une société indépendante spécialisée dans les enquêtes auprès des citoyens. Les critères ont été définis selon deux principes. Le premier est de donner une place privilégiée à des profils de « citoyens » qui n'occupent aucune place dans la gestion forestière actuelle, ceux qui sont en général sous-représentés dans le milieu de la gestion forestière et qui n'ont pas d'intérêt préconstruit dans les enjeux forestiers. Les critères mobilisés sont le genre, l'âge, la localisation, etc. Dans cette perspective, les citoyens doivent parler en leur nom propre et non pas au nom d'une organisation ou d'un groupe d'intérêt. Le second principe est de respecter une diversité des relations à la forêt*, c'est-à-dire de veiller à ce qu'il n'y ait pas une sur-représentation d'une seule vision ou d'un seul type d'usage de la forêt (par exemple uniquement des promeneurs), ce qui amènerait une homogénéité et ne serait donc pas représentative de la diversité des relations à la forêt. Pour qu'il y ait des discussions, des débats, des apports et apprentissages réciproques, il est en effet nécessaire de croiser une diversité de points de vue. Invoquer une diversité de relations à la forêt dans le collectif d'enquête répond à des impératifs d'« inclusivité » comme valeur pilier des démarches de démocratie participative¹, de transdisciplinarité comme source de connaissances innovantes⁴ et d'apprentissage social^{3,5}.

Dans un second temps, les membres de l'Agora désigneront en leur sein des représentants prêts à s'impliquer de manière plus importante. Ces quatre ou cinq personnes réaliseront une enquête citoyenne sur le territoire de Saint-Michel-Freyr.

Quoi ?

Les citoyens qui participeront à l'Agora auront l'opportunité de rencontrer des acteurs et experts de la forêt (agents forestiers, sylviculteurs, chasseurs, acteurs du tourisme...). Ces invités leur permettront de comprendre le territoire, son histoire et ses dynamiques à la lumière de leurs pratiques et expériences. Ils organiseront et participeront à des activités en forêt.

Les citoyens travailleront ensemble à des propositions d'actions et projets concrets sur le territoire qu'ils discuteront avec les autres acteurs dans le « collectif multi-acteurs ».

Enfin, les représentants de l'Agora participeront au collectif multi-acteurs pour intégrer la participation citoyenne dans les trois axes du Master Plan.

Comment ?

L'Agora se réunira au rythme d'une fois par mois pendant un an, entre mai-juin 2019 et juin 2020. Des séances de travail (discussions, rédactions des propositions...) se dérouleront en alternance avec des activités sur le terrain (ballades festives, chantiers en forêt...).

De plus, les représentants de l'Agora participeront à une à deux réunions multi-acteurs chaque trimestre.

Résultats escomptés

Les citoyens devront concevoir et rédiger des propositions à intégrer dans le master plan concernant :

- Les orientations de gestion à suivre et les actions à mener sur le territoire (partenariats, événements, aménagements...).
- L'intégration de la participation citoyenne aux trois axes (milieux naturels, accueil du public et sylviculture durable).

Ils devront par ailleurs définir le fonctionnement de l'Agora pour l'avenir. Il ne correspondra en effet pas nécessairement à sa version initiale puisqu'il pourra bénéficier des apprentissages réalisés lors de la première année d'expérimentation.

* La notion de diversité des relations à la forêt renvoie aux travaux de P. DESCOLA² qui développe l'idée qu'il existe différents modes de relation à la nature.



Encart 3. Collectif de recherche multi-acteurs

Qui ?

Il s'agit d'un collectif hybride composé de représentants de l'Agora citoyenne et des acteurs du territoire (acteurs institutionnels, associatifs, économiques, scientifiques impliqués dans le projet) dont la mission est de co-construire la participation citoyenne dans le projet SMF.

Quoi ?

Les participants au collectif multi-acteurs ont une triple mission à laquelle ils devront répondre par les intérêts qu'ils représentent, les enjeux, les attachements, les savoirs et les expériences de chaque participant mais aussi par la connaissance produite au sein du dispositif de rencontre :

- Répondre aux sollicitations de rencontre de l'Agora citoyenne.
- Débattre des propositions émises par l'Agora citoyenne en termes d'orientations et d'actions citoyennes.
- Débattre de la place et des principes de participation citoyenne à intégrer pour chacun des trois axes du projet.

Comment ?

Afin d'assurer un réel travail transdisciplinaire, les sessions devraient se tenir au rythme de deux demi-journées par bimestre entre septembre 2019 et juin 2020. Le travail sera organisé par axe et la participation modulable en fonction des intérêts et de la pertinence des participants à contribuer sur l'axe à l'ordre du jour :

- Une réunion par mois.
- Un axe abordé par bimestre (figure 3).

Résultats escomptés

Le collectif multi-acteurs devra débattre et valider les propositions d'orientations et d'actions citoyennes émises par l'Agora (en répondant notamment à la question : sont-elles compatibles avec les enjeux des différents acteurs et avec le cadre légal du territoire ?).

Il devra intégrer les principes et le fonctionnement de la participation dans les trois axes piliers du Master plan : quelle est la place de la participation citoyenne pour les milieux naturels, l'accueil du public et la sylviculture durable ?

POINTS-CLEFS

- ▶ Une Agora citoyenne est mise en place dans le cadre du projet de gestion différenciée de la forêt de Saint-Michel-Freyr.
- ▶ Elle a pour but de donner une place aux projets citoyens et d'intégrer la participation citoyenne dans les trois axes du Master Plan qui guidera la gestion à venir du territoire : milieux naturels, accueil du public, sylviculture durable.
- ▶ La méthode de participation et ses enjeux est inédite et va au-delà du projet Saint-Michel-Freyr.

▶▶▶ personne à changer son échelle de référence », explique le directeur du projet SMF. Cette phrase rappelle que la forêt se situe dans une temporalité qui dépasse largement l'échelle humaine. La difficulté d'opérer ce décentrement pourrait mener à des incompréhensions entre les citoyens et les gestionnaires. Cette vision à long terme est perçue comme étant le résultat de nombreuses années de travail forestier. Dans la même perspective, le territoire actuellement concerné est relativement restreint mais il apparaît régulièrement dans les discours qu'il est nécessaire, pour comprendre le fonctionnement du territoire, de dépasser les 1700 hectares concernés par le projet.

Si la construction d'un espace-temps commun entre les citoyens et les gestionnaires fera l'objet d'une attention particulière, il est intéressant de rappeler l'argument qui aura beaucoup inspiré les citoyens dans leur choix de la forêt : un enjeu résolument orienté vers le futur.

L'expertise du citoyen

Comprendre un territoire forestier est complexe et demande du temps. Il est légitime de s'interroger sur ce que peut apporter un citoyen qui n'aura pas le temps de comprendre les détails du fonctionnement forestier. Les représentations de la forêt auprès du public révèlent d'ailleurs une vision souvent restreinte des fonctions de la forêt.


L'apport du citoyen dépend de ce qui lui est demandé. L'enjeu de la démarche transdisciplinaire n'est pas de transformer le citoyen en expert mais plutôt d'apporter ce que la démarche professionnelle ne permet pas d'exprimer ou de faire exister. Il s'agit donc de donner une place à de nouvelles ou discrètes conceptions que les citoyens peuvent apporter et qui sont peu ou pas présentes dans la gestion actuelle. En effet, les participants au Forum citoyen ont largement évoqué les valeurs qui alimentent leur vision de la forêt : la dimension patrimoniale, identitaire, la participation démocratique, la transparence... Confrontée à la spécificité du territoire, la traduction de ces valeurs dans

des pratiques de gestion ouvre la voie à des propositions nouvelles et des idées créatives. Face à ces propositions, il s'agit surtout de développer des pratiques d'intelligence collective : non pas dire que ces propositions sont douteuses ou irrecevables pour des raisons légales ou techniques, mais œuvrer à les rendre compatibles.

La forêt, un lieu de rencontre ?

Les espoirs qui se sont exprimés à travers le choix citoyen de la forêt et ceux des acteurs réunis ce 21 mars 2019, portent également sur l'envie de recréer du lien entre la forêt et les citoyens mais aussi entre les humains. Au-delà des dualités clivantes entre le milieu rural et urbain, entre experts et citoyens, entre les intérêts économiques et écologiques, le projet permettra-t-il de ré-intéresser les citoyens à la forêt et celle-ci pourra-t-elle être le lieu de rencontre et de convivialité nécessaire pour (re-)tisser ces liens ? Ces questions dévoilent avec force que le dépassement des frontières est le réel enjeu de ces projets. ■

Bibliographie

- ¹ Caluwaerts D., Reuchamps M. (2018). *The Legitimacy of Citizen-Led Deliberative Democracy : The G1000 in Belgium (Democratization Studies)*. Routledge, London.
- ² Descola P. (2005). *Par-delà nature et culture*. Gallimard, Paris.
- ³ Herrero P., Dedeurwaerdere T., Osinski A. (2018). Design features for social learning in transformative transdisciplinary research. *Sustainability Science* 15(2) : 1-19.
- ⁴ Jahn T., Bergmann M., Keil F. (2012). Transdisciplinarity : between mainstreaming and marginalization. *Ecological Economics* 79 : 1-10.
- ⁵ Popa F., Guillermin M., Dedeurwaerdere T. (2015). A pragmatist approach to transdisciplinarity in sustainability research : from complex systems theory to reflexive science. *Futures* 65 : 45-56.
- ⁶ trial-lux.be 



Crédits photos. P. Moës (p. 42, et 51), F. Jonet (p. 44), M. Dellicour (p. 47).

Charlotte Bréda
Dorothée Denayer
Pierre M. Stassart
François Mélard
 charlotte.breda@uliege.be

¹ Socio-Économie Environnement et Développement (SEED), Arlon Campus Environnement, ULiège
 Avenue de Longwy 185 | B-6700 Arlon

FORÊT • NATURE

UNE ÉQUIPE PLURIDISCIPLINAIRE AU SERVICE
DES GESTIONNAIRES DE LA FORÊT ET DE LA NATURE

FORMATION

CATALOGUE DE FORMATIONS
PROFESSIONNELLES POUR
LES GESTIONNAIRES FORESTIERS

ATELIERS
forestiers



DÉVELOPPEMENT

ACCOMPAGNEMENT PRO SILVA
APPLICATIONS WEB



COMMUNICATION

REVUE FORÊT.NATURE
FORÊT-MAIL
ÉVÉNEMENTS



Forêt
MAIL

La revue de
presse mensuelle
gratuite sur la
forêt et la nature.



Des vidéos de démonstration de
techniques sylvicoles.

GESTION DE PROJET

PROJETS ÉCO-FORESTIERS, CONSULTANCE À L'INTERNATIONAL, PARTENARIATS MULTI-ACTEURS, FORÊTS DU MONDE

FORETNATURE.BE